

LA VILLE QU'IL NOUS FAUT ^(2.0)

Vers un Nouveau Paradigme Urbain



LA VILLE QU'IL NOUS FAUT 2.0 Vers un Nouveau Paradigme Urbain

© Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) 2016

Publié par le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

Copyright © 2016, Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

Tous droits réservés

P.O. Box 30030 Nairobi 00100, Kenya

Tél: +254 20 7623 120

Fax: +254 20 7623 904

Email: habitat.publications@unhabitat.org

www.unhabitat.org

Photo de couverture: Shutterstock.com / ra2studio

AVERTISSEMENT

Les appellations qui sont employées dans la présente publication et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat Général des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les mentions de noms de firmes ou de produits n'impliquent aucun appui ou approbation de la part des Nations Unies. Des extraits de la présente publication, à l'exclusion des photographies, peuvent être reproduits sans autorisation à condition qu'il soit fait mention de la source.

Traduction préparée par Margaux Pelisson et Soisic Rivoalan, Volontaires des Nations Unies recrutées sur www.onlinevolunteering.org

LA VILLE
QU'IL NOUS FAUT ^(2.0)

Vers un Nouveau Paradigme Urbain

ONU  HABITAT

 WORLD
URBAN
CAMPAIGN

PRINCIPES POUR UN NOUVEAU PARADIGME URBAIN

1

PRINCIPE 1:

La ville qu'il nous faut favorise l'inclusion sociale

page
03

PRINCIPE 2:

La ville qu'il nous faut est abordable, accessible et équitable

page
05

PRINCIPE 3:

La ville qu'il nous faut est inclusive et dotée d'un dynamisme économique

page
07

PRINCIPE 4:

La ville qu'il nous faut est gérée collectivement et gouvernée démocratiquement

page
09

PRINCIPE 5:

La ville qu'il nous faut favorise un développement territorial cohérent

page
11

PRINCIPE 6:

La ville qu'il nous faut est résiliente et régénératrice

page
13

PRINCIPE 7:

La ville qu'il nous faut porte des identités communes et un sentiment d'appartenance

page
15

PRINCIPE 8:

La ville qu'il nous faut est bien aménagée, adaptée aux piétons et aux transports

page
17

PRINCIPE 9:

La ville qu'il nous faut est une ville sûre, saine et source de bien-être

page
19

PRINCIPE 10:

La ville qu'il nous faut apprend et innove

page
21



| | |
|---------------------------|------------|
| Préambule | ii |
| Introduction | iii |

FACTEURS DE CHANGEMENT **23**

| | |
|--|----|
| 1. Gouvernance et Partenariats | 24 |
| 2. Aménagement et urbanisme | 26 |
| 3. Financement | 28 |
| 4. Foncier, Logement et Services | 30 |
| 5. Environnement | 32 |
| 6. Santé et Sécurité | 33 |
| 7. Economie et Subsistance | 35 |
| 8. Education | 37 |
| 9. Technologie | 38 |
| 10. Suivi et Evaluation | 40 |

LA VOIE À SUIVRE **41**

ANNEXES **44**

| | |
|--|----|
| Annexe 1: Liste des institutions organisatrices des Campus urbains | 44 |
| Annexe 2: Le Comité de Rédaction de La ville qu'il nous faut 2.0 | 45 |
| Annexe 3: Liste des partenaires de la Campagne urbaine mondiale | 47 |

NOS PARTENAIRES **51**

La ville qu'il nous faut 2.0 est basée sur les recommandations faites par les 26 Campus urbains (CU) suivants:

| | |
|----------------|---|
| CU 1 : | L'espace public dans le Nouvel Agenda Urbain (Stockholm, Suède) |
| CU 2 : | Quelles solutions face aux bidonvilles : construire à partir des savoir-faire communautaires (Kampala, Ouganda) |
| CU 3 : | Qui a des droits à Hong Kong : 1% contre 99% (Hong Kong, Chine) |
| CU 4 : | Forum du logement Asie-Pacifique (Manille, Philippines) |
| CU 5 : | La ville qu'il nous faut favorise une prospérité inclusive (New Delhi, Inde) |
| CU 6 : | Une ville de services (Palerme, Italie) |
| CU 7 : | Wamama Tunauwezo (Les femmes ont le pouvoir) – Les femmes s'engagent pour la sécurité (Nairobi, Kenya) |
| CU 8 : | Campus urbain de New York : feuille de route pour La ville qu'il nous faut (New York, Etats-Unis) |
| CU 9 : | Des villes saines et justes pour les enfants et les jeunes (Genève, Suisse) |
| CU 10 : | Mégalopoles : pour que le rêve devienne réalité (Dacca, Bangladesh) |
| CU 11 : | Le rôle et les opportunités d'un développement urbain durable pour les villes petites et moyennes (Omaha, Etats-Unis) |
| CU 12 : | Le logement dans La ville qu'il nous faut (Barcelone, Espagne) |
| CU 13 : | Campus urbain de Mexico 2015 – Penser une nouvelle voie juridique avant Habitat III (Mexico, Mexique) |
| CU 14 : | La ville qu'il nous faut dans une perspective de genre (Mexique) |
| CU 15 : | Villes inclusives : les jeunes et les technologies open source dans l'espace urbain (Recife, Brésil) |
| CU 16 : | Forum des villes du futur – Campus urbain de Dubai (Dubai, Emirats Arabes Unis) |
| CU 17 : | Planification intelligente pour la ville durable (Paris, France) |
| CU 18 : | Les femmes transforment les villes – Cafés dialogue (Vancouver, Canada) |
| CU 19 : | Santé et bien-être dans La ville qu'il nous faut (Kuching, Malaisie) |
| CU 20 : | Une ville pour les jeunes, le monde qu'elle souhaite (Nairobi, Kenya) |
| CU 21 : | Villes résilientes : combler le fossé entre humanitaire et développement (virtuel) |
| CU 22 : | Construire des villes intelligentes et inclusives. Sécurité et assainissement (New Delhi, Inde) |
| CU 23 : | La ville progressiste que nous voulons (Chitungwiza, Zimbabwe) |
| CU 24 : | Villes éthiques, villes à vivre (Melbourne, Australie) |
| CU 25 : | Citoyenneté urbaine dans un monde nomade (Mannheim, Allemagne) |
| CU 26 : | La ville qu'il nous faut : que vive l'art ! (Alghero, Italie) |

Préambule

Nous, partenaires de la Campagne urbaine mondiale, proposons ici un nouveau paradigme urbain pour le 21^{ème} siècle. Engagés à relever le défi d'une urbanisation durable pour un avenir meilleur, nous souhaitons partager notre vision avant la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III). Cette vision s'appuie sur le Programme pour l'habitat, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), et les conclusions de la COP 21, événement auquel nous avons participé activement.

Le manifeste de La ville qu'il nous faut 2.0 a été préparé grâce aux contributions de plus de 7847 hommes et femmes issus de 124 pays et de 2137 organisations.¹ Les contributeurs appartiennent à quatorze (14) groupes d'acteurs différents : collectivités locales, monde universitaire et de la recherche, organisations de la société civile, associations communautaires de base, représentants des femmes, parlementaires, organisations de la jeunesse, secteur privé, fondations et organisations philanthropiques, groupements professionnels, syndicats de travailleurs, agriculteurs, peuples autochtones et médias.

L'organisation de 26 Campus urbains a rendu possible cette consultation mondiale et la con-

struction d'un consensus. Ces événements, coordonnés par la Campagne² urbaine mondiale, ont eu lieu du 29 juin 2015 au 20 février 2016.

Les recommandations faites par les Campus urbains ont été assemblées et synthétisées par un Comité de rédaction qui a conclu ses travaux le 12 mars 2016.

Le Comité de pilotage de la Campagne urbaine mondiale a adopté le document à l'unanimité le 16 mars 2016 à Prague, en République Tchèque.

Nous, partenaires de la Campagne urbaine mondiale, reconnaissons que les Campus urbains ont constitué un processus sans précédent visant à la construction d'un consensus. Ce processus a été conçu afin que tous les groupes représentatifs mentionnés ci-avant puissent s'exprimer selon un modèle décentralisé, l'objectif final étant de définir une position commune en vue de la conférence des Nations Unies.

Nous demandons aux Etats membres et à la communauté internationale que notre vision, basée sur des principes et des moteurs de changement, inspire le Nouvel Agenda Urbain, document attendu à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

¹ Ces chiffres se basent sur les rapports d'activités des Campus urbains soumis au Secrétariat de la Campagne urbaine mondiale et disponibles en ligne: <http://www.worldurbancampaign.org/urban-thinkers-campus>

² Cf Annexe 1 (Liste des institutions organisatrices des Campus urbains)

Introduction

Nous l'avons déclaré en 2012 dans le Manifeste pour la Ville³ et nous le réaffirmons ici : « C'est dans les villes que nous gagnerons ou perdrons la bataille pour un avenir durable. »

La façon dont nous aménageons, construisons et gérons nos villes aujourd'hui détermine d'ores et déjà ce qui résultera demain de nos efforts pour atteindre un développement durable et harmonieux. Des villes aménagées intelligemment donnent à tous les habitants la possibilité de mener leur vie en toute sécurité, en bonne santé et de façon à ce qu'elle soit fructueuse. Des villes bien conçues donnent aux Etats des opportunités essentielles en matière d'inclusion sociale, de résilience et de prospérité.

Le monde est à la croisée des chemins. Dans les prochaines décennies, la population urbaine doublera en valeur absolue, constituant ainsi près des trois quarts de la population mondiale. Plus de 60 % de l'environnement bâti nécessaire à l'accueil de ces nouveaux citoyens n'est pas encore construit.

DÉFIS MAJEURS / ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ

A quoi nos villes vont-elles ressembler ? Les dynamiques passées et présentes nous donnent d'importantes leçons sur ce qui doit être évité :

- Lorsque les rôles, les responsabilités et les mandats des différentes administrations et des différentes agences publiques sont mal définis et obsolètes, cela entraîne une course aux ressources délétère, un chevauchement des juridictions et des cadres réglementaires non coordonnés ;
- De mauvais choix en matière d'urbanisme, issus d'approches figées et désuètes, aboutissent à un étalement urbain non maîtrisé, à une ville congestionnée et polluée, et à un gaspillage des sols, de l'eau et de l'énergie qui exacerbe les causes et les conséquences du changement climatique ;
- L'incapacité à rendre des comptes et le manque de transparence dans les politiques d'urbanisme et dans les décisions prises ont pour conséquence un déficit de confiance de la part de la société civile et des entreprises. Elles sont amenées à douter de la capacité à décider des autorités locales et des agences publiques ;

³ "Manifeste pour la Ville - L'avenir urbain que nous voulons" présenté à la 6ème session du Forum urbain mondial à Naples (Italie) le 3 Septembre 2012.

- Des pressions inconsidérées sur les écosystèmes mènent à leur destruction et à l'augmentation du niveau de vulnérabilité ;
- Les approches de l'urbanisation qui sont sources d'exclusion se traduisent par l'apparition de bidonvilles et de zones d'habitats informels. Elles se traduisent également par un accès limité des habitants pauvres aux biens et services publics ;
- Une gestion foncière et des modes de construction irresponsables augmentent le niveau de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine. Cela a pour conséquences des pertes humaines et matérielles, et la destruction de biens publics et de propriétés privées ;
- Un marché de l'immobilier mal réglementé créé des bulles spéculatives et des crises financières, exacerbe l'insécurité d'occupation de l'habitat et rend difficile l'accès à un logement abordable ;
- La perte d'identité d'une ville causée par la destruction de son héritage culturel et de la biodiversité locale, accompagnée d'un mépris de sa diversité sociale et culturelle, mènent à l'exclusion, à la ségrégation et à l'éclatement de communautés ;
- Des politiques et des budgets inadaptés pénalisent les groupes marginalisés en matière d'accès aux services essentiels. Cela empêche des segments entiers de la population urbaine d'avoir un accès satisfaisant à l'eau potable, à l'assainissement et la gestion des déchets, ayant des conséquences négatives sur la santé, les maladies et une baisse de productivité. Ces politiques, exacerbées par la croissance des inégalités et d'un sentiment d'injustice, conduisent à une hausse des tensions sociales et de l'agitation publique ;
- Des politiques inadaptées du logement et de gestion foncière empêchent de larges segments de la population d'accéder à un logement abordable. Elles ont pour conséquences l'apparition et le développement de bidonvilles et de zones d'habitats informels ainsi que l'augmentation du nombre de sans-abris.

OPPORTUNITÉS

Les villes sont au cœur de la dynamique économique mondiale et de l'innovation. Si elles sont bien gérées, elles peuvent fournir des emplois, de la croissance et de l'espoir, tout en contribuant à la construction d'un monde durable. »⁴ Avec soixante pourcent de leur bâti restant à construire d'ici à 2030, les villes

4 Compte-rendu du Secrétaire Général du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015.

représentent une opportunité sans précédent : celle de concevoir une nouvelle ère où chacun peut trouver liberté, inspiration, prospérité, santé et sécurité. Elles représentent une opportunité unique : faire des choix appropriés en matière d'infrastructures et d'urbanisme afin d'éviter les erreurs du passé et de rendre nos villes et nos communautés réellement résilientes et régénératrices.

Nous observons l'émergence d'une tendance : des organisations publiques, privées et de la société civile travaillent ensemble afin d'améliorer la qualité de vie des habitants ainsi que leurs moyens d'existence. Ces organisations mobilisent des ressources pour améliorer les services urbains. Ces efforts, comme d'autres, transforment incontestablement les conditions de vie des personnes qu'ils touchent. Mais, au final, cette approche ne s'attaque pas aux problèmes structurels, et n'offre pas de réponses à la hauteur des défis de demain. Pour être à la hauteur de ces défis, il faut repenser toute l'organisation des villes et envisager leur avenir. C'est pour cela qu'il est nécessaire de construire un nouveau paradigme urbain pour La ville qu'il nous faut.

La ville qu'il nous faut doit s'adapter aux cultures, aux coutumes et aux contextes locaux. Elle doit aussi respecter deux conditions fondamentales: le respect des usages fonciers

publics et privés, et l'adoption d'un système de systèmes bien coordonné. Pour qu'une ville fonctionne correctement, elle doit coordonner des politiques très diverses relatives à la gestion du foncier, au logement, à l'énergie, à l'eau, aux déchets, aux transports, à la santé, à l'éducation, au développement économique et à la promotion de l'égalité hommes-femmes, de la vitalité culturelle et de l'inclusion sociale.

- Des plans d'urbanisme prédictifs et de nouveaux outils de modélisation basés sur une approche systémique permettent à tous les acteurs concernés et aux autorités municipales de mieux comprendre les interconnexions complexes inhérentes aux systèmes urbains, qu'elles soient sociales, économiques ou politiques. Ce type d'outils et d'approches offre la possibilité aux décideurs et aux habitants de faire usage d'une pensée et d'une approche systémiques afin d'anticiper les conséquences des politiques menées. Cela améliore aussi grandement l'efficacité de la prise de décision, ainsi que la façon dont les ressources sont utilisées et réparties ;
- Les approches systémiques permettent de réaliser un rêve jusqu'alors considéré comme impossible : concilier des objectifs économiques de court-terme avec des politiques et des stratégies de long-terme ayant pour objectifs prospérité, santé, sécurité et bien-être de tous les citoyens;

- Une compréhension et une conscience nouvelles que l'aménagement de l'espace et la construction d'un sentiment d'appartenance sont importants amènent à placer l'espace public au cœur du développement urbain. C'est un moyen de verdir la ville, de renforcer le sentiment de sécurité, de créer des opportunités d'interactions sociales et de développer diverses formes d'expression ;
 - La révolution numérique ouvre des possibilités nouvelles permettant d'augmenter l'efficacité et la réactivité des services urbains. Elle offre aux citoyens de nouveaux moyens pour s'impliquer, auprès des autorités, dans les décisions affectant leur qualité de vie et leurs moyens d'existence. Les nouvelles technologies permettent d'éviter de répéter les erreurs du passé comme, par exemple, de ne pas prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes âgées dans l'aménagement et la conception de la ville. Elles favorisent les modèles économiques et sociaux innovants et collaboratifs qui améliorent la solidarité et la cohésion sociale ;
 - Passer d'un paradigme favorisant un mode de production centralisé, dans lequel les citoyens sont de simples usagers du service fourni, à des modèles participatifs et collaboratifs de production représente une opportunité majeure. Cette évolution permet de renforcer les capacités des personnes et des communautés à devenir des producteurs d'énergie et de biens et de services publics.
 - Les modèles participatifs de production de biens et de services publics offrent également l'opportunité pour les villes de profiter de l'économie verte en créant de nouveaux modèles économiques, de nouvelles industries (petites ou grandes) ainsi que des emplois décents.
 - Il existe une conscience grandissante des risques liés aux changements climatiques et aux modèles non viables de production, de consommation et de développement. Cela offre de nouvelles perspectives pour l'économie circulaire et pour la ville régénératrice. Cela va au-delà des concepts de réutilisation et de recyclage pour restaurer et remettre en état des systèmes naturels nécessaires à la vie urbaine. Cela permet aussi une relation différente entre les zones rurales et les zones urbaines, offre une nouvelle perspective à l'agriculture urbaine et périurbaine, et pose les fondations d'une ville réellement écologique et résiliente.
- Pour construire La ville qu'il nous faut au 21ème siècle, notre nouveau paradigme urbain devra être guidé par une série de principes. Ces principes sont présentés ci-dessous et sont accompagnés de moteurs de changement.

The image features four hands of a light skin tone, positioned to form a circle. The hands are arranged with fingers pointing towards the center, creating a protective or nurturing gesture. In the center of this circle is a teal-colored circle containing white text. The background is a light gray, and a teal vertical bar is visible on the left side of the page.

Principes pour un nouveau paradigme urbain

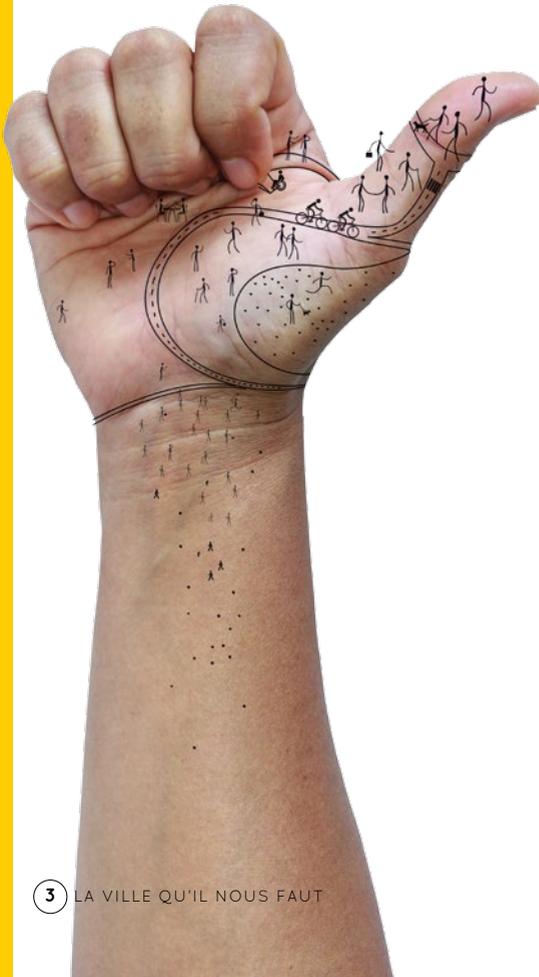


PRINCIPE ①

La ville qu'il nous faut favorise l'inclusion sociale

La ville qu'il nous faut est éthique, juste et centrée sur l'être humain. Toute forme physique et spatiale de ségrégation, de discrimination et d'exclusion est à proscrire. La vie et le potentiel de tous les habitants est au coeur du développement, où les populations pauvres et les groupes désavantagés sont pris en compte. La diversité culturelle est acceptée, notamment les différences relatives aux croyances et aux langues parlées. L'intégration sociale des migrants et des réfugiés est encouragée. On incite tous les segments de la population et tous les groupes d'âge à participer à la vie sociale et culturelle.

La ville qu'il nous faut met en œuvre un "droit pour tous à la ville". Ce droit implique le droit à une existence digne et stable, et donc l'accès à un logement décent, aux biens et aux services pub-



lics et le droit de participer aux processus de décision. Elle encourage une culture de la solidarité à travers des processus tels que des consultations de quartiers, des modalités communautaires de passation de marché et des budgets participatifs.

La ville qu'il nous faut est une ville de tolérance. Elle accepte et adopte tous les habitants sans considération d'âge, d'origine, de croyance, de sexe ou d'autres formes de diversité. Des espaces collaboratifs et socialement inclusifs sont créés, dans lesquels les décisions sont prises démocratiquement. La ville qu'il nous faut fait la promotion d'une vision et de valeurs partagées pour un futur urbain commun.

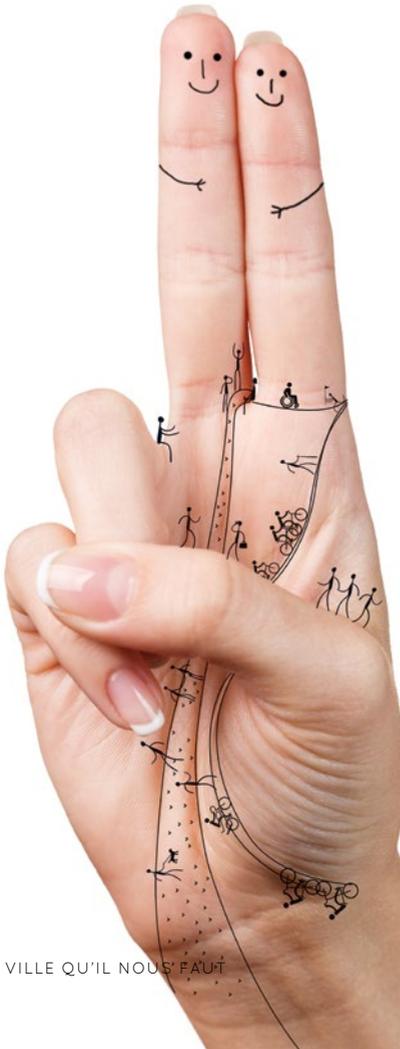
La ville qu'il nous faut reconnaît qu'il existe des besoins différents selon que l'on est un homme ou une femme.

Elle soutient les femmes afin qu'elles soient des actrices clés des choix en matière d'urbanisme, et elle adopte des mesures renforçant leur implication et leurs capacités à participer effectivement aux décisions.

Le Nouvel Agenda Urbain devra avoir pour objectif la reconnaissance et l'intégration des intérêts, des valeurs et des modes de vie divergents des différents citoyens. Cet objectif sera atteint grâce à un engagement citoyen effectif, de la planification à la mise en œuvre des projets à l'échelle d'un quartier et de la ville. Il reconnaît que l'engagement est bien plus que l'accès aux services essentiels pour tous, et il encourage les processus participatifs tout au long du cycle décisionnel : il s'agit de définir et de réviser collectivement les priorités, les stratégies et les actions.

PRINCIPE ②

La ville qu'il nous faut est abordable, accessible et équitable



Dans la ville qu'il nous faut, les ressources sont distribuées équitablement et les opportunités sont ouvertes à tous. Les terrains, les infrastructures, le logement et les services essentiels sont pensés et fonctionnent tel que l'accès en est amélioré pour les femmes et pour les groupes défavorisés et aux revenus faibles. Les services publics sont conçus avec l'entière participation des populations. Les besoins, la sécurité et la dignité des femmes, des personnes âgées, des enfants, des jeunes, des personnes handicapées et des populations marginalisées sont pleinement pris en compte. La ville qu'il nous faut considère chaque habitant comme un citoyen à part entière sans faire cas de son

statut légal. Elle améliore la qualité de vie des habitants des bidonvilles et des zones d'habitats informels en impliquant ces derniers dans la démarche, et elle travaille avec tous les secteurs de la société pour s'attaquer aux causes profondes de ces situations.

La ville qu'il nous faut reconnaît que ses habitants sont co-propriétaires de l'espace public. L'espace public est d'ailleurs conçu avec leur participation, et les besoins des femmes, des personnes âgées comme des enfants et des jeunes, des personnes handicapées et des populations marginalisées sont pris en compte dès la conception.

Dans certaines villes qui se développent rapidement, des populations doivent inévitablement être déplacées. La ville qu'il nous faut accompagne ces déplacements de populations en veillant à minimiser les effets négatifs sur les moyens d'existence et les relations sociales des populations.

Le Nouvel Agenda Urbain devra recommander un continuum des droits d'occupation (collectifs et individuels, coutumiers, perçus ou formellement enregistrés), ce qui implique une protection légale contre les expulsions forcées, la spoliation, la destruction et autres violations.

PRINCIPE ③

La ville qu'il nous faut est inclusive et dotée d'un dynamisme économique

La ville qu'il nous faut encourage le développement du tissu économique local, depuis les petits entrepreneurs jusqu'aux plus grandes entreprises. Elle rationalise l'octroi des autorisations ainsi que d'autres services administratifs relatifs aux activités économiques. Elle établit des règles du jeu équitables, spécialement pour les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises. Enfin, elle soutient le développement économique local via ses marchés publics et grâce à ses fonctions de passation de marchés. Le Nouvel Agenda Urbain doit



reconnaître que le secteur informel de l'économie fournit une source importante de revenus aux citoyens pauvres, et plus spécialement aux femmes. Il préconisera l'élimination active des barrières et des obstacles qui empêchent ces populations de se réaliser pleinement.

La ville qu'il nous faut reconnaît que la santé est une condition essentielle pour être productif. Elle permet une prospérité inclusive et le droit à un travail décent, à des moyens d'existence et à une prospérité partagée. Ces

droits sont rendus effectifs grâce à la formation, notamment des jeunes, et grâce à des politiques soutenant la non-discrimination à l'embauche. Pour cela, elle travaille en partenariat avec le secteur privé, le secteur public et la société civile.

La ville qu'il nous faut reconnaît le rôle et le potentiel de l'économie collaborative car elle permet à la fois de rendre plus abordables et accessibles les services publics et de promouvoir le développement économique local.

PRINCIPE ④

La ville qu'il nous faut est gérée collectivement et gouvernée démocratiquement



La ville qu'il nous faut fonctionne selon un mode de gouvernance participatif. Elle encourage des partenariats efficaces et un engagement réel de tous les membres de la société et des partenaires (publics, privés et issus de la société civile). Elle protège et préserve la démocratie locale en favorisant la participation de la population et en veillant à la transparence et à la responsabilité publique.

La ville qu'il nous faut cultive un sentiment d'appartenance commune. Ses habitants sont munis de connaissances

es et ont les moyens réels d'exprimer leurs points de vue sur des sujets affectant leur qualité de vie. Les citoyens sont engagés dans la gestion de la ville et dans les décisions d'aménagement, cet engagement est encouragé par l'organisation de débats publics ouverts.

La ville qu'il nous faut donne les moyens à tous les habitants d'être indépendants, en développant les compétences locales et en soutenant les autorités et les institutions locales. Cela permet de renforcer l'autonomie,

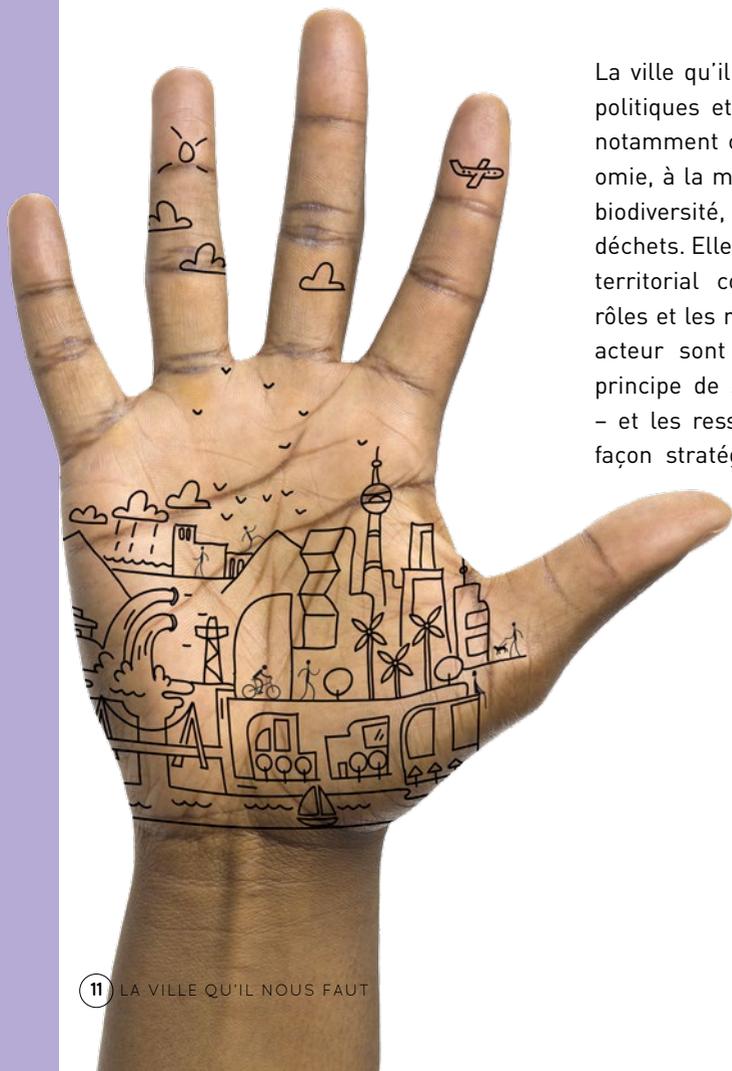
la conscience et l'auto-détermination. La ville qu'il nous faut fait du service public un employeur de référence. Elle engage des professionnels compétents et encourage des pratiques éthiques pour mettre en œuvre les politiques et les plans.

La ville qu'il nous faut reconnaît que les femmes jouent un rôle essentiel dans leur communauté, et elle renforce leur participation dans les décisions concernant leur quartier et la ville.

PRINCIPE ⑤

La ville qu'il nous faut favorise un développement territorial cohérent

La ville qu'il nous faut coordonne les politiques et les actions sectorielles, notamment celles relatives à l'économie, à la mobilité, au logement, à la biodiversité, à l'énergie, à l'eau et aux déchets. Elle s'inscrit dans un système territorial cohérent et intégré. Les rôles et les responsabilités de chaque acteur sont clairement définis – le principe de subsidiarité est respecté – et les ressources sont allouées de façon stratégique, équitable, et sont



attachées à un programme commun. La ville qu'il nous faut est une force de proposition pour que soit développé un plan d'aménagement durable couvrant toutes les juridictions de la région à laquelle elle appartient. Elle cherche activement à coordonner et à mettre en œuvre les politiques publiques, à faire des investissements et à mener des actions qui permettent de garder une certaine autonomie localement tout en construisant et en renforçant la coopération régionale. Elle cherche activement à ce qu'il y ait une coordination et une coopération intersectorielles, et elle encourage la création de liens entre les zones urbaines et les zones rurales qui soient bénéfiques pour toutes et basées sur des principes écologiques.

Le Nouvel Agenda Urbain devra encourager un développement territorial cohérent et solidaire afin d'éviter un étalement urbain et préserver ainsi les ressources naturelles. Il devra inciter à la réduction du exi-gences de mobilité des biens et des personnes. Cette baisse des besoins de transports sera possible si, au sein d'un même territoire, il est possible de trouver logements, industries, services et institutions éducatives. Il devra recommander une coopération entre municipalités afin de permettre des économies d'échelle, d'optimiser l'utilisation des ressources et d'empêcher des compétitions délétères entre les autorités locales et d'autres agences publiques.

PRINCIPE ⑥

La ville qu'il nous faut est résiliente et régénératrice

La ville qu'il nous faut est pensée pour être résiliente : elle évalue en continu les risques et elle renforce les capacités des acteurs locaux, des individus et de la population à se préparer, à amortir, à se relever et à tirer des leçons de chocs extrêmement forts et de stress chroniques, qu'ils soient d'origine naturelle ou d'origine humaine. Elle agit pour empêcher ou éviter de tels événements, lorsque cela est possible, en protégeant les populations vulnérables avant, pendant et après l'évènement. Elle reconnaît qu'elle peut être considérée comme résiliente si ses habitants les plus vulnérables et les plus marginalisés le sont, et tout est fait pour assurer leur survie et leur qualité de vie sur le long-terme.



La ville qu'il nous faut est capable de se régénérer, économe en énergie et en ressources, sobre en carbone, et capitalise sur des sources renouvelables pour sa consommation d'énergie. Elle participe à la reconstitution des ressources consommées, recycle et réutilise les déchets. Les ressources en eau, les sols et l'énergie sont gérés en coordination et en harmonie avec les régions environnantes. Elle soutient la restauration des écosystèmes ainsi que les systèmes d'approvisionnement alimentaires locaux et régionaux, notamment la production agricole périurbaine et communautaire. Elle est dotée d'infrastructures multifonctionnelles et flexibles qui soutiennent la biodiversité locale tout en fournissant un

espace public qui améliore la qualité de vie. Elle a conscience des capacités de charge et des limites des systèmes naturels qui supportent la ville, et elle valorise les services écosystémiques pour les rôles qu'ils jouent pour la santé, la protection environnementale, l'esthétique et la viabilité de l'environnement habité.

Le Nouvel Agenda Urbain devra appeler les villes à prévoir et à proposer aux entreprises des infrastructures et des systèmes d'incitations pour qu'elles s'inscrivent dans une économie circulaire et qu'elles développent des modèles de production et de consommation durables.

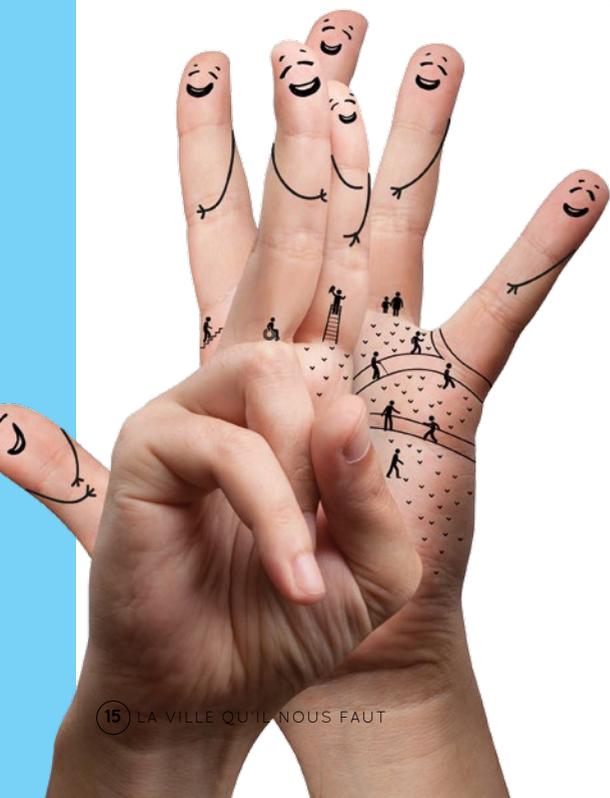
PRINCIPE (7)

La ville qu'il nous faut porte des identités communes et un sentiment d'appartenance

La ville qu'il nous faut procure un fort sens aux lieux et un sentiment d'appartenance pour tous.

La ville qu'il nous faut possède une identité multiple faite de quartiers divers et de personnes tout aussi diverses, oeuvrant en même temps vers un sentiment d'appartenance commun. Elle reconnaît que la culture est un élément clé de la dignité humaine et elle valorise la diversité car elle est une source de créativité, de croissance et d'apprentissage dans une économie du savoir.

Elle fonctionne comme un espace résilient d'apprentissage en réponse aux besoins évolutifs de sa population dans un contexte en constante métamorphose. Elle renforce ses relations avec les régions rurales alentours, re-



connaissant ainsi les services importants que les zones rurales fournissent aux citadins.

Elle développe des solutions locales aux défis auxquels la ville fait face en utilisant la culture et l'héritage local, les compétences, les matériaux et les savoirs locaux.

Les êtres humains sont connectés aux lieux via leurs sens. Les villes devront reconnaître l'importance des stimulations sensorielles et de l'esthétique dans le sentiment d'appartenance et de bien-être. La ville qu'il nous faut façonne des espaces publics urbains et naturels qui encouragent les expériences esthétiques. Elle permet aux personnes, spécialement aux populations les plus pauvres, de se sentir en prise avec l'espace urbain, de se l'ap-

roprier et de développer un sentiment de fierté et d'appartenance. La ville qu'il nous faut utilise l'art sous toutes ses formes comme un moyen, pour tous les citoyens, de concevoir, d'explorer et d'expérimenter les nouveaux modèles urbains.

La ville qu'il nous faut ne considère pas l'héritage avec nostalgie mais avec le sens du progrès et de l'innovation. Elle célèbre la nature évolutive des villes les plus modernes comme elle chérit la valeur des savoirs, cultures et visions autochtones.

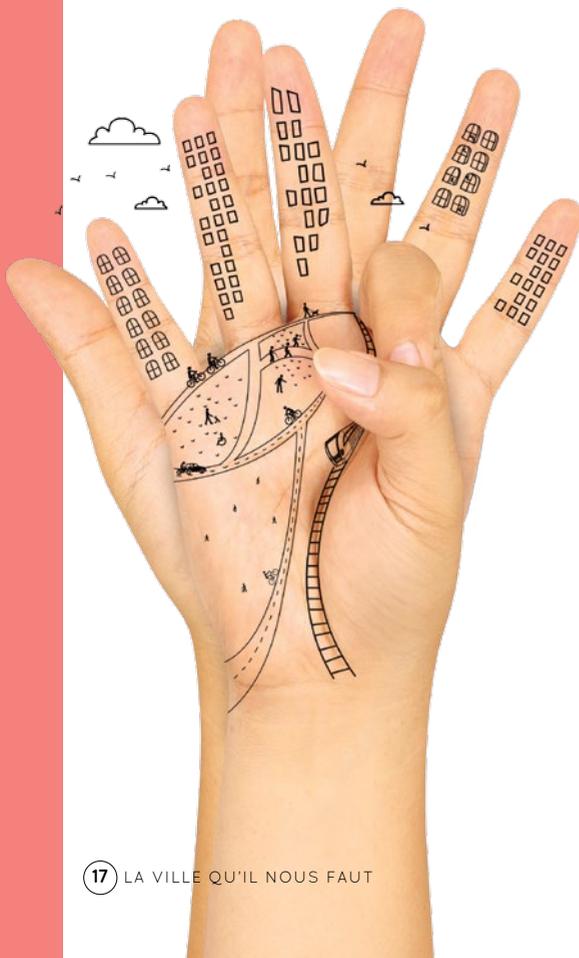
Elle reconnaît l'importance et le rôle de l'art dans la création de lieux agréables et uniques. Elle reconnaît par ailleurs que toutes les formes et les moyens d'expression ont leur place dans la ville.

PRINCIPE 8

La ville qu'il nous faut est bien aménagée, adaptée aux piétons et aux transports

La ville qu'il nous faut adopte des plans d'urbanisme intégrés permettant de répondre aux besoins présents et futurs en matière de foncier, de logement, d'infrastructures et de services. Elle adopte des plans participatifs en conviant tous les acteurs concernés pour co-construire ces plans et les codes de construction. L'utilisation foncière en résultant intègre forme, fonction et connectivité. Les réseaux multimodaux d'échanges sociaux et économiques forment un système d'espaces publics interconnectés.

La ville qu'il nous faut est compacte. Grâce à de petits quartiers bien répartis, à un réseau de rues desservant des



immeubles et des infrastructures fournissant services et équipements, d'usages divers et de toutes tailles, la ville peut être accessible. La densité de la ville est telle qu'elle permet une expansion urbaine bien pensée permettant de réduire l'empreinte écologique et d'éviter un étalement urbain spontané. Il est possible de se rendre à l'école à pied ou en vélo. Les lieux de travail se situent à quelques arrêts de transport en commun des lieux d'habitation. Les commerces de première nécessité sont accessibles aux piétons et se situent à proximité des arrêts de transports. Les espaces ouverts dédiés aux loisirs sont proches des écoles, des lieux de travail et des lieux d'habitation.

La ville qu'il nous faut dispose d'un système de transport efficace et abordable qui garantit le droit à la mobilité pour tous et un accès équitable aux lieux de travail, aux services, aux lieux de culte, de loisirs et de culture. Le Nouvel Agenda Urbain devra appeler les villes à adopter et à mettre en œuvre leurs plans d'urbanisme d'une manière flexible, à mettre à jour régulièrement leurs principales composantes afin de mieux répondre aux besoins de tous les partenaires, de toutes les personnes et de l'ensemble des communautés.

PRINCIPE ⑨

La ville qu'il nous faut est une ville sûre, saine et source de bien-être



Dans La ville qu'il nous faut, il n'y a ni violence, ni conflit, ni crime. Elle est accueillante nuit et jour : tous les citadins peuvent faire usage des rues, des parcs et des moyens de transport sans avoir peur. La sécurité des femmes, des filles et des personnes âgées est garantie dans les espaces publics ainsi que sur les lieux de travail. Cela est rendu possible grâce à l'implication des hommes, des femmes, des filles et des garçons dans la planification, la conception, la budgétisation et la mise en œuvre des politiques relatives à la sécurité.

La ville qu'il nous faut construit une culture de paix en travaillant avec tous les acteurs concernés et en organisant un dialogue et des événements intergénérationnels et interculturels afin d'encourager la compréhension, la tolérance et la communication.

Les espaces verts de la ville permettent aux citadins d'avoir accès à la nature et

aux loisirs. Ils sont accessibles à tous les habitants, notamment aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ils sont conçus pour protéger la biodiversité locale et pour fournir des services écosystémiques essentiels.

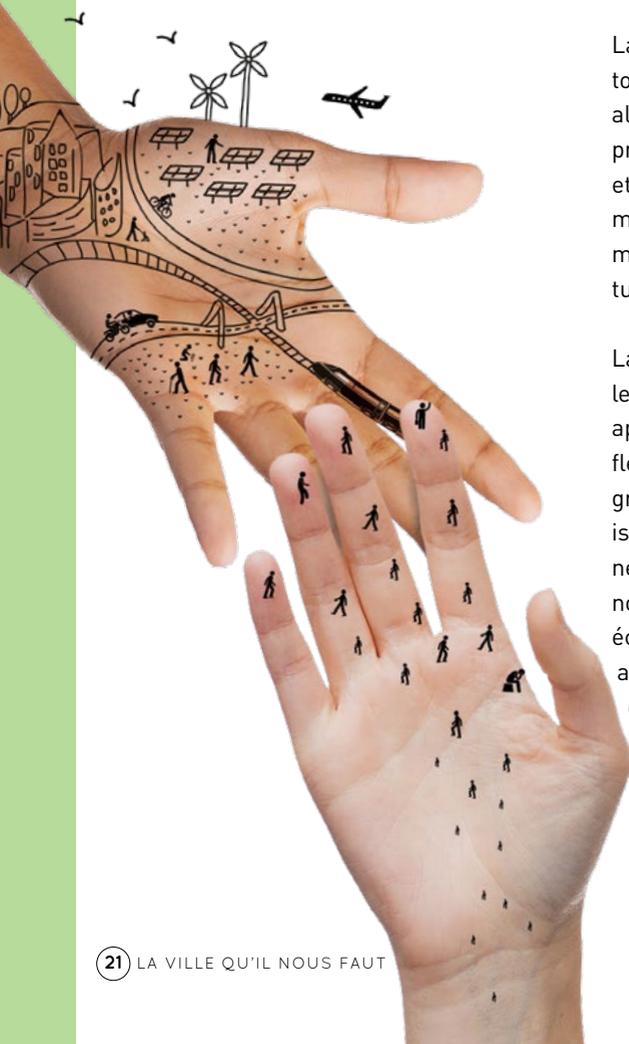
Dans la ville qu'il nous faut, les habitants sont encouragés à faire du sport et des espaces publics destinés aux loisirs sont rendus accessibles. Une attention particulière sera portée aux personnes avec des besoins spécifiques.

La ville qu'il nous faut doit apporter une réponse à l'augmentation des maladies non transmissibles (MNT) associées à l'obésité, des régimes alimentaires déséquilibrés, une vie sédentaire, la consommation de drogues et la pollution. Le rôle essentiel joué par une alimentation de qualité doit être reconnu et un accès pour tous à ces aliments et aux marchés alimentaires doit être garanti.

Le Nouvel Agenda Urbain devra reconnaître que la bonne santé des populations requiert des solutions qui transcendent le seul secteur de la santé, et il recommandera une meilleure communication intersectorielle et une meilleure coordination pour la santé. Le Nouvel Agenda Urbain devra reconnaître que la santé est un objectif fondamental du développement, sur le même pied d'égalité que d'autres objectifs, et que les impacts sur la santé des actions de tous les secteurs devront être explicitement pris en considération. Il devra reconnaître le rôle fondamental des facteurs déterminants de la santé, et ainsi réduire la pollution de l'air, de l'eau, des sols, ainsi que la pollution sonore, et assurer un accès universel à l'eau potable, à un système d'assainissement adapté et à un logement décent.

PRINCIPE 10

La ville qu'il nous faut apprendre et innove



La ville qu'il nous faut est un "laboratoire" d'expérimentation de scénarios alternatifs pour le futur. Elle crée des processus d'apprentissage collaboratif et des opportunités de découverte permettant de revisiter et de redéfinir des modèles urbains et sociaux pour un futur durable.

La ville qu'il nous faut reconnaît que les villes changent, demandant un apprentissage permanent et une réflexion continue, ainsi qu'à une plus grande souplesse des plans d'urbanisme et des prises de décision. Cela nécessite d'adopter des approches innovantes pour la gouvernance sociale, économique et environnementale. Elle appelle également à la mise en place de pratiques innovantes au sein de l'administration municipale et pour la gestion fiscale et financière.

La ville qu'il nous faut ne craint pas de s'ouvrir à de nouvelles idées, expérimentations et innovations. Elle implique toutes les parties prenantes et travaille en étroite collaboration avec d'autres villes et d'autres communautés.

La ville qu'il nous faut exploite tout le potentiel des technologies pour améliorer l'efficacité de son fonctionnement et pour réduire son empreinte carbone. Ces technologies permettent l'introduction de nouveaux canaux de communication, ainsi que la création de nouvelles formes de travail, de nouveaux modèles économiques et de nouvelles entreprises. Les moyens par lesquels chaque habitant peut prendre part et agir sur les choix d'aménagement, les prises de décision et la mise en œuvre des projets sont multipliés. Le Nouvel Agenda Urbain devra reconnaître l'importance de réduire la fracture numérique en permettant à tous les citoyens d'appréhender la

ville comme un espace ouvert et collaboratif. Cette ouverture contribue à améliorer la compréhension et la confiance entre habitants, décideurs et entreprises. Cela permet aux citoyens et aux entités gouvernementales d'accéder à l'information dans tous les secteurs dans le but de développer de nouveaux modèles de gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, de la mobilité et de l'alimentation.

La ville qu'il nous faut fait usage d'une pensée systémique pour comprendre la complexité urbaine et les causes des effets inattendus de certaines politiques publiques. Elle expérimente de nouvelles approches scientifiques et de nouveaux modes de production de preuves, dont la recherche de terrain, la collecte de données et l'analyse collaborative, les études et les concertations interactives, des recherches collectives nécessitant un engagement transdisciplinaire avec les parties prenantes.



Facteurs de changement

Les villes sont des moteurs du changement dans le monde d'aujourd'hui. Pour réaliser la ville qu'il nous faut du 21^{ème} siècle, nous devons encourager les nations, les régions, les villes et les partenaires du Programme pour l'habitat à travailler ensemble pour ériger leur propre politique, leur propre cadre législatif, leurs propres stratégies et actions englobant les principes clés d'un nouveau paradigme urbain.



1. GOUVERNANCE ET PARTENARIATS

Les gouvernements locaux sont des moteurs institutionnels de développement d'une ville. Ils offrent des directives et des idées pour la ville qu'il nous faut. Ils exigent un mandat clairement défini et des moyens adéquats pour opérer avec la plus grande autonomie, flexibilité et créativité pour construire, planifier, gérer et finaliser la ville qu'il nous faut, en relation avec les différents organes gouvernementaux.

Alors que le rôle des gouvernements nationaux est de définir et fournir des politiques nationales, un cadre et des législations, ils doivent aussi renforcer et allouer des ressources aux autorités locales en rapport avec leurs mandats.

Des réglementations adéquates et des cadres législatifs doivent être mis en place pour que les partenariats entre industries et autres acteurs économiques fonctionnent de manière efficace. Ceci peut être atteint grâce à la création d'agences locales d'urbanisme.

Les gouvernements locaux doivent utiliser tous les moyens d'interaction disponibles avec les acteurs privés, non-gouvernementaux et leurs habitants vers une définition, une mise en œuvre, un contrôle et une évaluation des politiques,

des stratégies et des projets. Ils doivent adopter des politiques prenant en compte l'égalité hommes-femmes et des actions positives qui ont pour but de réduire l'inégalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons à tous les niveaux. Des sondages auprès des citoyens et d'autres outils doivent être mis en place pour appliquer l'égalité hommes-femmes aux politiques, aux programmes et aux budgets.

Des approches consultatives ouverte à tous et à toutes, des plateformes et d'autres moyens doivent être utilisés pour impliquer les habitants, y compris les enfants et les jeunes, et les groupes marginalisés, pour leur permettre de participer de manière efficace. Tous les gouvernements tiers doivent utiliser ces procédés pour prendre en compte les besoins des nouveaux arrivants tels que les réfugiés et les migrants. Ces procédés engagent et augmentent la prise de conscience et construisent un sentiment de communauté. Ils sont basés sur des approches ascendantes utilisant des médias interactifs et des outils, notamment via des moyens numériques accessibles à tous et à toutes. L'art et la culture doivent aussi être utilisés comme approches engagées efficaces ouvrant sur des manières alternatives d'expression.

Les opérations impliquant la vie de quartier et les mobilisations à petite échelle peuvent être un catalyseur très puissant pour un engagement social, surtout à travers l'usage de la culture, de l'art et du sport. Il est important de s'impliquer avec les habitants des périphéries, des quartiers défavorisés et des endroits isolés, et en particulier avec les femmes. Les mouvements de base et les actions communautaires sont des outils importants pour le potentiel des habitants marginalisés et pour générer un changement positif pour une inclusion sociale et une intégration économique. De tels procédés doivent être maîtrisés par des modèles de partenariat établis entre les gouvernements municipaux de base et les responsables communautaires pour assurer une implication efficace de tous et de toutes.

Les e-gouvernements en tant que solutions sont des moyens efficaces pour impliquer les citoyens mais aussi pour gérer les opérations des villes. Les gestions interactives des services aident à assurer une coordination efficace en temps et en heure des services de livraison aux utilisateurs finaux, tout comme évaluer la satisfaction des consommateurs. Cela mène à des villes 'intelligentes' régies par des gestions intelligentes et des feedbacks d'utilisateurs soutenus par les technologies. Cependant, les méthodes abordées pour

les villes intelligentes doivent toujours être basées sur les gens plutôt que dirigée par la technologie et doit refléter l'intelligence des communautés collectives.

Des institutions et des mécanismes sur la transparence et les responsabilités au niveau municipal doivent être mis en place. A cet égard les e-gouvernements peuvent jouer un rôle de soutien aux prises de décisions pour répondre à la complexité des programmes urbains, accessibles aux citoyens. Le rôle des e-gouvernements est d'aider à assurer la transparence, capturer les bénéfices annexes, préserver les droits des habitants et sécuriser la participation des parties prenantes. C'est aussi un moyen d'assurer l'efficacité et le soutien d'une décentralisation en accord avec le principe de subsidiarité.

Donner la priorité aux biens publics à la place des intérêts privés est exiger le renforcement des sols en surface et en sous-sol, disponibles pour les interactions sociales, les réseaux collaboratifs et les actions collectives.



2. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

La planification et la conception urbaine sont la pierre angulaire de La ville qu'il nous faut, et doivent aider à réaliser les principes de la ville à travers une vision spatiale et une planification stratégique soutenues par des politiques, des outils institutionnels, des mécanismes participatifs et des procédures réglementaires. La ville qu'il nous faut introduit des processus participatifs et des discussions qui diffusent le principe d'égalité hommes-femmes et les besoins, les intérêts de groupes d'âge différents et de personnes ayant des déficiences diverses.

Une mise en œuvre réussite de l'aménagement urbain nécessite une gestion solide et une volonté politique et doit être accomplie grâce à des partenariats appropriés incluant toutes les parties prenantes concernées. Les partenaires ont besoin d'être rassurés par un cadre juridique valide et transparent, par des planifications et des constructions urbaines sûres, flexibles, et des projets financiers pour de meilleures dépenses et de plus fortes rentabilités.

Les méthodes d'aménagement et de design doivent pousser le développement à atteindre le bien-être de La ville qu'il nous faut. Cela doit mener à une vision partagée et des actions cohérentes entre les

institutions et les parties prenantes vis à vis des politiques urbaines et territoriales, de l'utilisation du terrain et des services, grâce à des structures et des instruments appropriés et réglementaires.

L'espace et l'aménagement urbains sont centraux dans La ville qu'il nous faut. Ils peuvent contribuer efficacement à l'intégration sociale et économique, aux créations de valeur urbaine, à la sécurité, la santé, au bien-être, à l'identité urbaine et au sentiment d'appartenance. Un aménagement urbain pertinent doit répondre aux besoins de mobilité et de service de tous les résidents et entreprises grâce à la disposition appropriée des rues, un réseau des services publics et la répartition des espaces ouverts qui définissent des espaces constructibles. Un bon aménagement urbain peut encourager un mixage social et des interactions et est un élément essentiel d'intégration qui, si intégré à d'autres méthodes, peut aider à réaliser La ville qu'il nous faut. L'aménagement urbain doit prendre en compte tous les aspects de l'aménagement d'une ville et doit inclure les aspects en surface et en sous-sol.

Les espaces publics jouent un rôle central dans La ville qu'il nous faut pour répondre aux principes d'intégrité, d'engagement, d'identité et de bien-être. Les espaces

publics doivent être conçus pour adresser les besoins de tous les segments et groupes d'âge de la société, avec une perspective de parité hommes-femmes et de responsabilité envers les personnes handicapées. Cela doit se faire sans discrimination aucune et en respectant les besoins et les défis différents de toutes personnes. Ceux-ci doivent être dirigés vers des besoins ludiques et sportifs, aussi bien que vers des expressions artistiques et culturelles pour favoriser le sentiment d'appartenance qui reflète les aspirations multi-sociétales des communautés.

Pour favoriser les espaces de collaboration, l'aménagement urbain doit réduire les barrières entre les espaces publics et privés, en encourageant par exemple la perméabilité entre les rues et les bâtiments, en promouvant la création d'espace à usages multiples et éviter les « communautés fermées ».

Le nombre et la qualité des zones accessibles aux piétons sont aussi essentiels pour inciter à des comportements et des modes de vie plus sains que pour réduire de la dépendance aux transports motorisés et introduire plus d'espaces verts dans les villes.

Des espaces stratégiques dans la ville doivent être identifiés et aménagés pour favoriser une cohésion sociale et empêcher la fragmentation spatiale.

L'aménagement des élargissements des zones urbaines doit ramener aux mêmes principes d'intégration, d'engagement, d'identité et de bien-être. Cela doit générer et équilibrer les besoins équitables auxquels la ville ne répond pas et permettre une distribution transparente des profits pour le bien commun.



3. FINANCEMENT

L'aménagement urbain et les codes et standards d'aménagement doivent être révisés pour s'adresser à la résilience et la prospérité de tous les espaces urbains. Un aménagement durable doit être adopté pour les nouvelles interventions et les nouvelles réhabilitations (Build-Back-Better), pour les reclassifications d'espaces déjà existant, pour les sites et les infrastructures, y compris pour les périphéries urbaines. Les professionnels compétents de la construction écologique, formés et adhérant aux éthiques et aux normes, doivent être valorisés.

Des méthodologies harmonisées pour la préparation et la publication des projets urbains doivent être développées selon les principes de transparence maximale, la participation populaire, la transparence et le respect des droits de propriété. Il est nécessaire de simplifier leur interprétation et encourager la participation et l'engagement dans la mise en œuvre et le suivi.

Le développement de modèles efficaces de la finance et des financements est un prérequis pour la construction de La Ville qu'il nous faut.

Les pouvoirs centraux doivent adopter des systèmes transparents et stables pour que les subventions inter-gouvernementales améliorent l'indépendance financière des autorités locales. Cependant, la collaboration d'une multitude de couches gouvernementales est nécessaire pour des stratégies d'investissement coordonnées, y compris l'accès et l'influence des financements privés dont des mécanismes appropriés tels que les liens municipaux.

Une répartition équitable des ressources générées à l'intérieur d'un territoire donné aide à renforcer l'autonomie municipale et l'équité sociale. Cela dépend de la participation sociale croissante des gens avec une plus large source d'informations et de connaissances à propos des problèmes touchant les travaux du gouvernement. Cela peut être atteint grâce à une élaboration participative du budget pour permettre aux communautés et aux groupes d'intérêts spécifiques d'être activement impliqués dans les décisions budgétaires qui affectent directement leur

qualité de vie et leur bien-être, en particulier les femmes, les enfants et les jeunes.

Les contractants communautaires permettent aux communautés d'accéder à des opportunités de revenus croissantes et incluent, par exemple, la sous-traitance des provisions allant des services publics aux groupes de communautés qui sont directement bénéficiaires de ces services.

Les autorités locales ont besoin d'être équipées et formées pour avoir accès aux crédits au développement. Les solutions de financement municipal doivent inclure des emprunts à valeurs innovantes et éthiques ; les réserves foncières ; la valorisation foncière ; le changement de l'utilisation de terrains privés à une utilisation publique si nécessaire et de manière ap-

propriée ; la favorisation des partenariats publics et privées des communautés ; l'amélioration des investissements privés soutenant les projets de la ville ; et l'encouragement des programmes corporatifs de responsabilité sociale.

Les villes doivent travailler ensemble avec les gouvernements régionaux et centraux pour mettre en œuvre des politiques de taxes qui aident à réduire les inégalités et stimuler l'entrepreneuriat parmi les groupes aux revenus faibles. Cela inclut des politiques de régimes fiscaux incitatifs pour les femmes aux foyers, les personnes handicapées, les personnes âgées, les organisations communautaires, etc. pour commencer leurs propres entreprises.



4. FONCIER, LOGEMENT ET SERVICES

Un programme de justice sociale et de méthodes basées sur les droits doit être institutionnalisé pour assurer l'accès à l'immobilier, au logement et aux services pour tous et pour toutes. Les villes doivent faire en sorte d'adopter des méthodes innovantes et flexibles pour que tous ses habitants y aient accès.

La répartition adéquate du terrain dans les villes et les droits associés à cet usage sont des conditions préalables pour des villes ouvertes et équitables. Les régimes concernant les droits de propriété doivent assurer une intégration sociale et spatiale, soutenant la fonction sociale de la propriété et la diversité des systèmes de droits de propriété dans les villes et d'autres zones d'habitations humaines.

Des structures et des politiques territoriales nationales doivent être mises en place, notamment des données adéquates pour informer sur les projets d'utilisation territoriale efficace et autoriser des mécanismes démocratiques qui peuvent réviser, définir et anticiper les besoins de propriétaires avant que les projets soient mis en route. Ils doivent répondre aux besoins des femmes qui veulent une utilisation, un accès, le contrôle et le transfert

sécurisé de terrain et le droit d'en hériter d'un. Les marchés de l'immobilier doivent aussi être systématiquement régulés et régulièrement contrôlés pour assurer un développement équilibré et empêcher la ségrégation.

L'intervention des gouvernements dans le secteur immobilier passant par des politiques et des lois territoriales est souvent requise pour remplir adéquatement sa fonction sociale territoriale, de logement, et de propriété ; pour réguler les spéculations ; pour protéger les droits de propriété des femmes, des personnes âgées, des enfants et des jeunes, et d'autres groupes marginalisés ; et pour assurer l'accès adéquate à des logements abordables et anticiper les futurs besoins en terrain de logements sociaux et en habitations socialement conçues. Les politiques et les projets doivent assurer la répartition et le partage appropriés des espaces publics. Des programmes doivent être mis en place pour développer des logements sociaux et individuels qui reconnaissent, régulent et encouragent le développement de logements vecteurs d'activités productives pour les femmes.

Les aménagements informels ont besoin d'être reconnus par les gouvernements et intégrés au sein des politiques, des

stratégies et des projets pour garantir leur insertion dans la création urbaine et l'accès de leurs résidents à des services basiques, mais également de garantir leur droit de propriété sécurisé.

Les politiques et les stratégies de logements nationaux doivent promouvoir des logements abordables et reconnaître le rôle de la production sociale des logements pour les groupes à faibles revenus. Ceci inclut des mécanismes de financement appropriés pour des logements abordables. Les stratégies de logement doivent être holistiques, doivent se concentrer sur le bien-être des communautés et la réduction de la pauvreté.

Une attention particulière doit être donnée aux personnes sans abri à travers une approche coordonnée entre différents services sociaux et médicaux et la provision d'abris adéquates.

Des solutions créatives doivent être utilisées pour générer un nombre suffisant d'espaces publics ainsi que leur convivialité. Ces solutions comprennent l'achat de terrain, la conversion d'espaces privés en espaces publics, la valorisation foncière, la gestion communautaire de parcs et jardins et la gestion/parrainage d'espaces publics.

La ville doit organiser ses services d'une manière plus intelligente. Les autorités publiques – la police, les pompiers, les transports publics et les services de santé, sociaux et environnementaux – doivent communiquer de manière fréquente entre eux, avec les résidents environnants et les groupes communautaires.

La ville qu'il nous faut a planifié des infrastructures souterraines pour les services publics de la ville, des transports souterrains et des espaces publics souterrains avec une bonne connexion. Ces infrastructures doivent bien être gérées et enregistrées et doivent rendre les informations accessibles pour empêcher des conflits potentiels par rapport à l'utilisation et l'interruption de services.



5. ENVIRONNEMENT

Pour répondre aux impératifs d'une ville renouvelable, tous les acteurs et utilisateurs de la ville ont besoin de trouver un moyen de protéger et encourager la restauration des systèmes naturels desquels ils puisent les ressources.

Les villes ont besoin de travailler ensemble pour développer et mettre en œuvre des politiques de régénération des écosystèmes qui ont été abîmés ou amoindris à cause d'utilisations et de modèles de consommation non durable.

Les gouvernements doivent établir des politiques nationales qui permettent de favoriser des développements urbains renouvelables et planifier et promouvoir une économie circulaire.

Les stratégies et les projets des gouvernements locaux doivent être basés sur des principes de gains économiques grâce à l'écologie qui comprennent la réduction des déchets, le recyclage du matériel et la réduction des coûts. Cela doit dans un même temps encourager de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois pour la protection et la restauration de l'environnement dans et autour des villes, basés sur la promotion de talents écologiques et soutenus par des budgets incitatifs appropriés.

La sécurité de l'eau doit être assurée à travers les éléments suivants : une bonne utilisation de l'eau de manière individuelle, publique, industrielle et commerciale ; l'encouragement d'une utilisation intelligente de l'eau et d'une bonne récupération des eaux de pluie ; le recyclage des eaux usées et la réutilisation des eaux de pluie, etc. Des infrastructures communautaires en eau doivent être promues. Celles qui sont multifonctionnelles, adaptables et redistribuent les bénéfices aux citoyens en soutenant des systèmes écologiques intégrés pour des bénéfices renouvelables.

L'instauration du zéro-déchet doit être réussie grâce à la promotion de nouvelles entreprises, par exemple en recyclant les déchets organiques sur les sols propices aux matériaux, le traitement des égouts pour la capture et la réutilisation des nutriments et la promotion de la distribution et la production d'énergies renouvelables. Cela entraîne aussi la réhabilitation des cours d'eaux et des espaces qui ont été utilisés en tant que décharges afin de les convertir et les intégrer dans un réseau écologique interconnecté et dans des espaces ludiques.

Les constructions écologiques et les aménagements qui sont écologiquement responsables et économes en ressources tout au long de leur vie, à travers leurs



designs, leurs constructions, leurs maintenances, leurs rénovations jusqu'à leurs démolitions doivent être promus.

Les systèmes alimentaires régionaux des villes doivent être encouragés à travers la promotion d'une production alimentaire locale péri-urbaine pour les marchés locaux, le développement des communautés soutenant l'agriculture et les marchés des fermiers, l'utilisation du compost, des fermes urbaines écologiques inspirées des déchets écologiques des villes. La sécurité alimentaire demande le renforcement du lien urbain-rural qui, au même moment, soutient le secteur agricole.

Pour des villes plus proches de la nature en vue d'une reconstitution, les acteurs publics, privés et sociaux ont besoin de réduire activement toutes formes de pollution, d'encourager la plantation des arbres indigènes, de restaurer la biodiversité, de contrôler l'érosion des sols et de promouvoir le stockage du carbone à l'intérieur et autour de la ville.

Ces solutions de renouveler les villes pour tendre vers La ville qu'il nous faut demandent l'engagement et la participation de tous les résidents et des coproducteurs de la ville.

6. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Des politiques multisectorielles cohésives et dévouées sont requises aux niveaux des gouvernements nationaux, régionaux et locaux pour réaliser un exemple de santé, de sécurité et de bien-être dans La ville qu'il nous faut.

Les villes doivent reconnaître que la santé s'améliore grâce à la totalité des interactions entre et parmi les humains et leur environnement dans les villes et pas simplement à partir de la qualité ou l'accessibilité au système de santé. En somme, les solutions pour améliorer la santé, la sécurité et le bien-être doivent reconnaître la nature complexe des interactions urbaines et doivent inclure tous les secteurs et tous les segments de la société et doivent en être issues.

Les politiques de sécurité urbaine doivent être définies pour concevoir et implanter des protocoles qui fournissent les meilleurs standards en matière de protection des droits de l'homme contre la violence et les crimes. Les crimes concernant la violence faite aux femmes et aux filles tels que les agressions, les violences, le viol, le féminicide, demandent une attention spéciale.

L'aménagement urbain peut impacter la sécurité réelle et telle qu'elle est perçue dans les villes, par rapport à l'éclairage des espaces publics et des rues, des transports sécurisés, etc. en prenant en compte les besoins particuliers des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées autant que les enfants et les jeunes. La mise en place de systèmes de surveillance indiquant les zones d'insécurité et promouvant une culture de prévention citoyenne et de soin pour les espaces urbains doit être faite. Des services de santé uniformes et des systèmes de surveillance de sécurité sont essentiels pour des réponses et des actions efficaces.

Une mise en place de systèmes d'informations intégrés et cohérents comparables et géo référencés doivent être instaurés et doivent inclure des indicateurs de progrès se basant sur des critères comme le sexe et l'âge en rapport à la violence et le crime. La mise en route de sondages doit être conduite auprès des citoyens et doit déboucher sur des attentions immédiates découlant de leurs conclusions et de leurs demandes pour suivre les actions.

Les méthodes de contrôle de la parité hommes-femmes, de surveillance et d'accès à la justice doivent être mises en place conjointement avec des mécanismes

appropriés dénonçant la violence faite aux femmes et aux filles et obtenir réparation. Celles-là doivent être accompagnées de campagnes publicitaires contre la violence faite aux femmes et contre toutes formes de discrimination et d'exclusion en termes d'accès à la justice. Cela requière souvent l'encouragement vers une culture de l'aveu des délits sans peur de répercussion.

Les solutions pour les villes affectées par la violence et les crimes comprennent des stratégies de prévention et la promotion de projets pour la reconstitution du tissu social. Cela inclut le contrôle des communautés et des stratégies compréhensives pour établir ou renforcer le tissu social et une économie de solidarité dans les zones affectées.

L'accès à une alimentation saine est un composant essentiel de La ville qu'il nous faut pour favoriser le bien-être. Cela comprend la promotion des produits et des aliments nationaux, dans l'éducation pour promouvoir des régimes alimentaires équilibrés et un combat contre le gaspillage de nourriture. L'industrie alimentaire doit s'engager pour améliorer la qualité de la nourriture et son accessibilité et doit travailler avec les consommateurs pour promouvoir des régimes alimentaires sains.



7. ECONOMIE ET SUBSISTANCE

La promotion du sport parmi les habitants est essentielle pour créer une ville active et saine. Cela inclut des espaces publics dédiés aux exercices et à la récréation. Cela demande aussi des politiques et des stratégies proactives pour éliminer toute forme de discrimination et assurer un accès équitable de la population comprenant différentes associations de groupes, ainsi que les personnes âgées, les femmes et les filles.

L'Art Public dans La ville qu'il nous faut ne contribue pas seulement à faire de la place ; cela peut aussi aider à améliorer la perception des gens sur le sentiment de sécurité et d'appartenance.

De nombreux pays et villes témoigneront dans les prochaines décennies d'un changement dramatique dans le vieillissement de la population. En retour, cela mènera à des différences considérables au sein de La ville qu'il nous faut sur le plan physique, social, économique et culturel. La ville qu'il nous faut anticipera ces changements pour prévenir les écarts générationnels et garantir un sentiment d'appartenance et de santé, de sécurité et de bien-être aux personnes âgées.

Dans un contexte croissant d'inégalités mondiales, les revenus et la qualité de vie des groupes à faibles revenus et des aires urbaines pauvres doivent être une priorité pour tous les acteurs publics, privés et sociaux.

Des stratégies de développement durable, des mécanismes, liant instruments et initiatives doivent être créés pour encourager la création de travaux décents et des entreprises durables passant par des méthodes participatives.

La promotion d'un développement économique local constitue une base fondamentale pour s'adresser aux changements de longue durée nécessaires dans La ville qu'il nous faut à travers une multitude de solutions.

Des méthodes participatives au développement économique local permettent la sauvegarde des marchés locaux pour la communauté grâce à des mécanismes sociaux et solidaires. La promotion du développement économique local doit inclure une perspective de parité hommes-femmes pour permettre l'émancipation économique des femmes, renforcer la productivité, améliorer la compétitivité et donc créer un contexte de reproduction

sociale qui se soucie du présent tout en aidant les générations futures.

Les économies informelles sont aussi un moyen important pour construire des liens et des capitaux sociaux et sont une plateforme qui nourrit la créativité et les talents des entreprises. Tous les acteurs des économies informelles doivent être consultés en vue d'être incorporés dans les stratégies de développements de la ville. Cela inclut l'amélioration des services et la régulation des vendeurs ambulants, aussi bien que ceux qui les ont promus. L'intégration des créateurs de services informels ou communautaires dans l'aménagement urbain est aussi la clé pour améliorer la gestion environnementale, pour améliorer la santé et la sécurité des employés au travail, pour baisser les coûts municipaux, pour des salaires plus équitables et pour améliorer les revenus des travailleurs.

L'intégration économique appelle à la reconnaissance des valeurs économiques et sociales du travail à la maison non rémunéré. Cela peut être atteint en s'assurant que les bénéfices santé et de soutiens publics augmentent indépendamment du manque de rémunération.

Les stratégies urbaines basées sur la culture doivent être prises en compte pour

ouvrir de nouvelles voies pour la création d'emplois et le développement d'une économie gérée localement. De telles stratégies peuvent aider à construire et à instaurer une certaine effervescence et un sentiment d'appartenance dans les villes à travers la création culturelle, en incorporant de multiples choix de vie urbaine et d'interactions entre différents groupes, aussi bien que la production formelle d'art.

Les industries culturelles et créatives, les performances artistiques et les activités de conservation de l'héritage peuvent être un réservoir d'emplois qualifiés dans les zones urbaines pauvres, que ce soit dans les secteurs formels et informels. Les industries culturelles et l'économie créative jouent un rôle croissant dans le développement des villes et dans les procédés de transformations, et contribuent de manière croissante à l'économie locale et à l'emploi. Elles ont besoin d'être prise en compte dans le cadre de développement urbain. La sauvegarde et la promotion de la culture à un niveau local est une manière de développer des ressources endogènes et créer des conditions pour entraîner des revenus durables. Le développement d'un tourisme culturel durable peut aussi être un catalyseur de création de revenus pour revaloriser l'infrastructure urbaine, surtout en développant des villes-pays.



8. EDUCATION

L'intégration financière de secteurs marginalisés est cruciale pour répondre aux inégalités ; des services financiers bancaires et non-bancaires doivent être développés pour soutenir les citoyens pauvres.

Les autorités locales doivent travailler avec les industries et tous les acteurs économiques pour fournir aux habitantes de la ville des opportunités et des formations à l'emploi convenables, et l'accès à de nouvelles technologies et plateformes de partage des connaissances, avec une attention particulière aux besoins des femmes et des jeunes.

Les villes doivent être les premières à assurer un cadre législatif pour fournir des salaires égaux entre hommes et femmes au sein de leur force de travail respectif et donner les moyens de fonder une famille, telles que des aides quotidiennes.

La promotion et l'amélioration des logements et du développement urbain écologique, et le secteur des constructions faibles en carbone doivent être vus comme un moyen stratégique pour générer de nouvelles industries, de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois décents.

L'éducation est la base de l'intégrité dans une ville qui apprend et innove.

Le dialogue est un facteur clé de partage de connaissances des communautés. Les politiques de dialogue basées sur les faits et les analyses sont des catalyseurs majeurs pour mobiliser tous ceux impliqués dans une éducation formelle et civique et pour stimuler des nouvelles méthodes de participation et de responsabilisation collective.

L'éducation pour la paix et la résolution des conflits doit constituer un aspect majeur du programme scolaire pour fournir les bases de la participation et de l'engagement civique de toutes les communautés.

Les réseaux de connaissances locaux, nationaux et internationaux doivent être établis pour soutenir l'échange régulier d'idées et de technologies. L'accent doit être mis sur des méthodes locales pour favoriser les connaissances locales dans la ville et ses territoires immédiats.

Les comités consultatifs culturels et éducatifs doivent être créés pour aider à générer des discussions sur le rôle des arts, des cultures et des traditions dans les villes.



9. TECHNOLOGIE

Les garçons et les filles ont besoin d'être formés aux techniques traditionnelles et aux technologies innovatrices qui peuvent être utilisées pour régler les problèmes actuels et être adaptées aux défis futurs.

Le programme scolaire a besoin d'aborder des questions mondiales telles que l'urbanisation et le changement climatique, comprenant les meilleures pratiques dans l'innovation urbaine, pour mieux préparer les futures générations de leaders à participer aux prises de décisions urbaines.

Les droits de participer et de transformer les villes doivent aussi être compris dans le programme scolaire.

Des politiques flexibles d'éducation doivent être ajustées pour impliquer les groupes marginalisés vivant dans les voisinages et les endroits laissés-pour-compte. Les enfants impliqués dans un travail informel doivent avoir accès à des moyens alternatifs d'accès à l'éducation.

Les initiatives ci-dessus sont requises si les femmes et les laissés-pour-compte doivent exercer leurs droits légitimes en termes d'accès aux services urbains.

Les nouvelles technologies sont bien plus que des appareils ou des applications. Les nouvelles technologies pour La ville qu'il nous faut viennent de l'intelligence collective des sociétés. Les méthodes basées sur la hiérarchie ou sur l'offre des « villes intelligentes » et l'usage des technologies n'aboutiront pas à l'acquisition de propriété et à l'achat requis pour faire des changements durables. La base pour que l'usage des technologies améliore les conditions de vie et la qualité de vie repose sur une bonne identification de ce dont les gens ont besoin et l'implication des gens dans le processus de changement. Les innovations créent des villes plus intelligentes pas parce qu'elles sont plus « intelligentes » mais parce que elles sont insérées dans la créativité des communautés.

L'accès à des plateformes d'informations ouvertes peut être utilisé pour informer de manière plus efficace les habitants des zones urbaines et leur permettre de participer aux prises de décisions. Cela doit être soutenu par les capacités à équiper les habitants avec les connaissances adéquates concernant les outils et les approches pour une bonne organisation participative et une bonne prise de décision.

Les fichiers de données basés sur la population représentent une réelle innovation sociale et culturelle que les habitants des zones urbaines doivent être capable d'assimiler pour améliorer leur participation. Investir dans les analyses et comprendre les données tirées des études sur la population sont des préalables pour une utilisation efficace des données.

Des politiques de transparence sur la collecte des données sur les individus utilisées par l'état et les entreprises doivent être mises en place. Il est nécessaire que les habitants travaillent ensemble avec les autorités et le secteur privé pour s'accorder sur l'utilisation et la régulation de la collecte des données personnelles.

Les outils numériques concernant la gestion urbaine changeront dramatiquement la manière dont les villes sont gérées. Il est impératif que les villes anticipent le besoin de redéfinir les rôles et les responsabilités et identifient les bonnes mesures de responsabilisation dans les services publics, et adoptent des nouveaux codes éthiques pour tous les fournisseurs et promoteurs.

En choisissant de nouvelles technologies, les villes doivent éviter de « bloquer » pendant de longues périodes étant donné que le temps d'évolution des technologies et des innovations devient de plus en plus court.



10. SUIVI ET EVALUATION

L'accès facilité aux données est un aspect fondamental pour un système équilibré. Tout comme les données collectées sur les citoyens, acteurs publics comme privés, les citoyens doivent avoir la capacité de recueillir, d'analyser et d'accéder aux données concernant les autorités publiques et le secteur privé.

Les collectes de données et les systèmes de surveillance régulière doivent utiliser des nouvelles technologies, pour se concentrer sur les variantes des multitudes systèmes urbains basés à tous les niveaux, d'âges et par groupes socioéconomiques.

Il est crucial de reconnaître les inégalités intra-urbaines pour créer des données transparentes, accessibles et métriques pour la justice et d'établir des structures pour observer, évaluer et responsabiliser.

Des corps et des institutions indépendants doivent être créés pour faire un suivi sur le plan social, économique et écologique des performances des industries, des projets, et des villes, aussi bien celles de leurs dirigeants respectifs. Cela inclut une surveillance sociale des mécanismes tels que les observatoires de citoyens qui permettent aux citoyens de faire entendre leur voix sur la performance des élus choisis et nommés.



La voie à
suivre

Nous, Penseurs urbains de la Campagne urbaine mondiale, sommes engagés pour La ville qu'il nous faut 2.0, ses dix principes clés et ses dix facteurs de changement pour une urbanisation durable.

En tant qu'acteurs non-gouvernementaux rassemblés autour d'une vision partagée, nous nous engageons à combiner nos efforts pour construire La ville qu'il nous faut.

En tant qu'autorités locales et sous-nationales, nous agissons en tant que catalyseurs de politiques, de stratégies et d'actions pour créer La ville qu'il nous faut.

En tant qu'universitaires et chercheurs, nous contribuerons aux connaissances à travers des recherches pertinentes pour faire avancer La ville qu'il nous faut.

En tant qu'organisations de la société civile, nous agissons comme médiateurs entre acteurs de la société civile et l'État pour assurer la représentation de tous dans la réalisation de La ville qu'il nous faut.

En tant qu'organisations locales, nous assurerons l'intégration de toutes les communautés locales au sein de la réalisation de La ville qu'il nous faut.

En tant que femmes, nous assurerons l'intégration totale des femmes et des filles à tous les niveaux dans La ville qu'il nous faut.

En tant que parlementaires, nous promouvoir les principes de La ville qu'il nous faut dans les politiques nationales et les législations.

En tant qu'enfants et jeunes, nous ferons en sorte que La ville qu'il nous faut soit durable pour les générations futures.

En tant qu'entreprise et industries, nous contribuerons grâce à des solutions innovatrices et intégrant à créer La ville qu'il nous faut.

En tant que fondations et philanthropes, nous nous associerons avec d'autres pour soutenir et financer La ville qu'il nous faut.

En tant que professionnels, nous utiliserons nos capacités pour construire La ville qu'il nous faut et promouvoir l'exercice éthique et professionnel.

En tant que syndicats et travailleurs, nous soutiendrons et protégerons les bâtisseurs de La ville qu'il nous faut.

En tant qu'agriculteurs, nous nourrirons La ville qu'il nous faut grâce à des pratiques agricoles écologiques.

En tant que peuples autochtones, nous imprègnerons de nos connaissances et de nos traditions ancestrales locales La ville qu'il nous faut.

En tant que média, nous feront la promotion de La ville qu'il nous faut.

Nous appelons l'attention des gouvernements nationaux et la communauté internationale pour soutenir La ville qu'il nous faut grâce à des politiques efficaces, à des stratégies et à des actions au niveau national et international pour mettre les villes durables au cœur du développement du 21^{ème} siècle.

Nous demandons à la Conférence des Nations unies sur l'habitat et le développement urbain durable de prendre en compte notre vision et nos engagements envers le Nouvel Agenda Urbain.

Annexes

Annexe 1 - Liste des institutions organisatrices des Campus urbains

| | |
|----|---|
| 1 | African Union of Architects (AUA) – CU 2 |
| 2 | Bangladesh University of Engineering and Technology (BUET) – CU 10 |
| 3 | Bufete de Estudios Interdisciplinarios AC/ MIRA – CU 14 |
| 4 | Colegio Nacional De Jurisprudencia Urbanistica (CNJUR) – CU 13 |
| 5 | Designing Hong Kong – CU 3 |
| 6 | Dubai Real Estate Institute (DREI) – CU 16 |
| 7 | European Council of Spatial Planners - Conseil européen des urbanistes (ECTP-CEU) – CU 12 |
| 8 | Federación Iberoamericana de Urbanistas (FIU) – CU 12 |
| 9 | Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) – CU 17 |
| 10 | FEMUM – CU 14 |
| 11 | FIABCI - International Real Estate Federation – CU 16 |
| 12 | Future of Places – CU 1 |
| 13 | Habitat for Humanity – CU 4, 22 |
| 14 | Habitat Professional Forum (HPF) – CU 12 |
| 15 | Huairou Commission – CU 7, 14, 18, 23 |
| 16 | IAU Ile de France (Institut D'Aménagement Et D'Urbanisme) – CU 17 |
| 17 | Joslyn Castle Institute for Sustainable Communities – CU 11 |
| 18 | Municipal Arts Society of New York (MAS NYC) – CU 8 (co-organized with The New School) |
| 19 | National Institute of Urban Affairs (NIUA) – CU 5 |
| 20 | Polycom Development Project – CU 7 |
| 21 | PUSH – CU 6 |
| 22 | Ray of Hope – CU 23 |
| 23 | Studieninstitut Rhein-Neckar (STIRN) – CU 25 (co-organized with the City of Mannheim) |
| 24 | United Nations University - International Institute for Global Health (UNU IIGH) – CU 19 |
| 25 | University of Pernambuco – CU 15 |
| 26 | University of Sassari – CU 26 |
| 27 | UN Global Compact – Cities Programme – CU 24 |
| 28 | Women Transforming Cities – CU 18 |
| 29 | World Vision International – CU 9, 21, 24 |

Annex 2 - Comité de Rédaction de La ville qu'il nous faut 2.0

En octobre 2015, les partenaires de la Campagne urbaine mondiale ont sélectionné de nouveaux groupes de travail lors de la 13^{ème} Conférence du comité directeur du WUC tenu à New York/USA. Parmi d'autres, le Groupe de Travail 1 « La ville qu'il nous faut (LVQNV) 2.0 Comité de Rédaction » a été formé. Ce Comité de Rédaction, constitué de représentants de partenaires du WUC, était chargé des rapports des 26 Penseurs du Campus Urbain et aussi la version actuelle du LVQNV 2.0.

Après une série de conférences téléphoniques, le Comité de Rédaction a tenu son rendez-vous

final du 29 février au 2 mars 2016, à Nairobi/ Kenya et virtuellement via Webex, comprenant 25 représentants de partenaires et d'organiseurs des Penseurs du Campus Urbain, pour finaliser la version finale de La ville qu'il nous faut 2.0, basée sur les rapports du CU remis au secrétariat du WUC.

Le 7 mars, la version finale sera partagée avec tous les partenaires du WUC pour de plus amples commentaires. 7 partenaires remettront des commentaires écrits au secrétariat du WUC avant la date butoir.

Les membres du Groupe de Travail 1: Comité de Rédaction de La ville qu'il nous faut 2.0

| | |
|-----|--|
| 1. | Chair: Nicholas You (Honorary WUC Steering Committee Chair) |
| 2. | Co-Facilitator: Joyati Das (World Vision International) – CU 9, 21, 24 |
| 3. | Co-Facilitator: Peter Loewi (Children & Youth International) |
| 4. | Christopher Dekki (Communitas Coalition) |
| 5. | Didier Vancutsem (ISOCARP) |
| 6. | Dyan Currie (Commonwealth Association of Planners) |
| 7. | Filippo Boselli (World Future Council) |
| 8. | Hiroataka Koike (UNMGCY / Children & Youth International) |
| 9. | Jaqueline Trieu (World Vision International) – CU 9, 21, 24 |
| 10. | Judith Hermanson (IHC) |
| 11. | Katia Araujo (Huairou Commission) – CU 7, 14, 18, 23 |
| 12. | Mahmoud Hesham El Burai (DREI) – CU 16 |
| 13. | Inge Bouwmans (Cordaid) |
| 14. | Maruxa Cardama (Communitas Coalition) |
| 15. | Mohamed Munyanya (UIA) |
| 16. | Paul Zimmermann (Designing Hong Kong) – CU 3 |
| 17. | Sanja Zlatanic (ACUUS) |

Représentantes des partenaires et/ou organisateurs des campus urbains qui ont contribué au comité de rédaction par des commentaires écrits :

| | |
|-----|--|
| 18. | Christian Huebel (City of Mannheim) – CU 25 |
| 19. | Giovanni Campus (University of Sassari) – CU 26 |
| 20. | Jean Felix (FIDIC) |
| 21. | Jose Gabriel Siri (UNU) – CU 19 |
| 22. | Kathryn Travers (Femmesetvilles) |
| 23. | Magdalena Garcia (MIRA) – CU 14 |
| 24. | Mariana Sgalicia (CNJUR) - CU 13 |
| 25. | Marta Lora-Tamayo (CNJUR Europe) – CU3 |
| 26. | Mee Kam Ng (The Chinese University of Hong Kong) – CU 3 |
| 27. | Pablo Aguilar (CNJUR) - CU 13 |
| 28. | Rainer Kern (City of Mannheim) – CU 25 |
| 29. | Ralph Horne (UN Global Compact Cities Programme) – CU 24 |
| 30. | Teshome Lemma (Cordaid) |
| 31. | Trudi Elliot (RTPI) |
| 32. | Uta Dietrich (UNU-IIGH) – CU 19 |

Annexe 3 - Liste des partenaires de la Campagne urbaine mondiale

| | |
|-----|---|
| 1. | AARDE Foundation (Art & Architecture Research Development Education Foundation) |
| 2. | African Union of Architects (AUA) |
| 3. | American Planning Association (APA) |
| 4. | Arcadis NV |
| 5. | Associated Research Centers for the Urban Underground Space (ACUUS) |
| 6. | Association de Professionnels (AdP) - Villes en Développement |
| 7. | Association Internationale Villes et Ports (AIVP) |
| 8. | Bangladesh University of Engineering and Technology (BUET) |
| 9. | Building & Social Housing Foundation (BSHF) |
| 10. | Building and Wood Workers International |
| 11. | Centre for Environment Development |
| 12. | Children & Youth International (CYI) |
| 13. | Cities Alliance |
| 14. | Cities Network Campaign |
| 15. | Citiscopes |
| 16. | CityNet |
| 17. | Climate Change Network Nigeria (CCN-Nigeria) |
| 18. | Co-City |
| 19. | Colegio Nacional De Jurisprudencia Urbanistica (CNJUR) |
| 20. | Commonwealth Association of Planners (CAP) |
| 21. | Communitas Coalition |
| 22. | Consortium for Sustainable Urbanization (CSU) |
| 23. | Cordaid |
| 24. | CSR Europe |
| 25. | CSR Wire |
| 26. | Da Tong Project |
| 27. | Designing Hong Kong |
| 28. | Deutscher Verband für Post, Informationstechnologie und Telekommunikation e.V. (DVPT) |
| 29. | Development of Institution & Youth Alliance (DIYA) |
| 30. | Dubai Real Estate Institute (DREI) |
| 31. | Eco Logic |
| 32. | EcoCity Builders |
| 33. | ENDA RUP-Senegal |
| 34. | Engie |

Annexe 3 - Liste des partenaires de la Campagne urbaine mondiale

| | |
|-----|--|
| 35. | European Council of Spatial Planners - Conseil européen des urbanistes (ECTP-CEU) |
| 36. | European Cyclist Federation |
| 37. | Eutropian |
| 38. | Federación Iberoamericana de Urbanistas (FIU) |
| 39. | Federal University of Technology (FUT) Minna, Nigeria |
| 40. | Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) |
| 41. | Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI) |
| 42. | FIABCI - Brasil |
| 43. | FIABCI - International Real Estate Federation |
| 44. | Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) |
| 45. | Fundación Servivienda |
| 46. | Future of Places |
| 47. | Global Forum on Human Settlements (GFHS) |
| 48. | Global Network on Safer Cities |
| 49. | Global Parliamentarians on Habitat (GPH) |
| 50. | Global Studio |
| 51. | Global Urban Development (GUD) |
| 52. | Global Voluntary Development Association (GVDA) |
| 53. | Green World City Organization |
| 54. | Habitat for Humanity |
| 55. | Habitat Professional Forum (HPF) |
| 56. | Habitat UNI |
| 57. | Huairou Commission |
| 58. | Humaran Bachpan |
| 59. | IAU Ile de France (Institut D'Aménagement Et D'Urbanisme) |
| 60. | ICLEI |
| 61. | Indian Institute for Human Settlements (IIHS) |
| 62. | Institut pour la Ville en Mouvement (IVM)/ PSA Peugeot Citroen (IVM) |
| 63. | Institute for Housing and Urban Development Studies (IHS) - Erasmus University Rotterdam |
| 64. | International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) |
| 65. | International Culture University |
| 66. | International Federation for Housing and Planning (IFHP) |
| 67. | International Federation of Consulting Engineers (FIDIC) |
| 68. | International Federation of Landscape Architects (IFLA) |

Annexe 3 - Liste des partenaires de la Campagne urbaine mondiale⁵

| | |
|------|--|
| 69. | International Housing Coalition (IHC) |
| 70. | International Society of City and Regional Planners (ISOCARP) |
| 71. | International Union of Architects (UIA) |
| 72. | International Urban Food Network (IUFN) |
| 73. | Istituto Nazionale di Urbanistica (INU) |
| 74. | Joslyn Castle Institute for Sustainable Communities |
| 75. | Korea Research Institute for Human Settlements (KRIHS) |
| 76. | Les Ateliers |
| 77. | Lincoln Institute of Land Policy |
| 78. | Mayors For Peace |
| 79. | Metropolis |
| 80. | Mumbai Environmental Social Network (MESN) |
| 81. | Municipal Arts Society of New York (MAS NYC) |
| 82. | National Institute of Urban Affairs (NIUA) |
| 83. | New CityZens |
| 84. | New York Academy of Medicine – International Society of Urban Health |
| 85. | NextCity |
| 86. | Nomadeis |
| 87. | Observatoire Ivanhoe Cambridge (Ivanhoe Cambridge Observatory) |
| 88. | Ocartagena (Observatory for Sustainable Development of Cartagena) |
| 89. | Organisation pour la Rénovation Environnante du Sud d’Haïti (RESH) |
| 90. | Oxfam Great Britain |
| 91. | Oxford Brookes University |
| 92. | Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) |
| 93. | Peace and Life Enhancement Initiative International (PLEII) |
| 94. | Penn IUR University of Pennsylvania |
| 95. | People’s Movement for Human Rights Learning (PDHRE) |
| 96. | Practical Action |
| 97. | Praveenlata Sansthan |
| 98. | PUSH |
| 99. | Reseau Projection |
| 100. | Responding to Climate Change (RTCC) |
| 101. | Royal Town Planning Institute (RTPI) |

5 Statut des partenariats du 16 Mars 2016

Annexe 3 - Liste des partenaires de la Campagne urbaine mondiale

| | |
|------|--|
| 102. | SECOVI-SP |
| 103. | Shehersaaz |
| 104. | Slum Dwellers International (SDI) |
| 105. | Smart Cities Initiative for North Africa (SCI-NA) |
| 106. | Society for Development Alternatives |
| 107. | Studien Institute Rhein-Neckar (STIRN) |
| 108. | TakingITGlobal (TIG) |
| 109. | The Ecological Sequestration Trust (TEST) |
| 110. | The Hong Kong University Polytechnic |
| 111. | UBM's Future Cities |
| 112. | United Cities and Local Government (UCLG) |
| 113. | United for Education and Sustainable Futures (UESF) |
| 114. | United Nations University - International Institute for Global Health (UNU IIGH) |
| 115. | United Religions Initiative (URI) |
| 116. | United States International University - Africa (USIU) |
| 117. | Universita Degli Studi Di Napoli |
| 118. | University of Pernambuco |
| 119. | University of Sassari |
| 120. | Urban Private Partners (UPP, formerly UPSAB) |
| 121. | Urbanistes |
| 122. | UrbanSDG Campaign (part of the Sustainable Development Solutions Network, SDSN) |
| 123. | Uwezo Youth Development Programme (UYDP) |
| 124. | Veolia Environnement |
| 125. | Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO) |
| 126. | World Alliance of Cities Against Poverty (WACAP) |
| 127. | World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) |
| 128. | World Enabled |
| 129. | World Future Council |
| 130. | World Vision International |
| 131. | WWF |
| 132. | Young Professionals in Local Development (YPLD) |
| 133. | Youth Advisory Board |
| 134. | Youth for Social Development (YSD) |
| 135. | Zerofootprint |

NOS PARTENAIRES

Sponsors Exclusifs



Principaux Sponsors



Partenaires Médiatiques



Partenaires Principaux



Partenaires Associés



Membres





@urbancampaign



World Urban Campaign



World Urban Campaign



@worldurbancampaign



UN-Habitat World Urban Campaign

#UrbanThinkers

#TheCityWeNeed

Soutenu par l'Assemblée générale des partenaires (General Assembly of Partners), une initiative spéciale de la Campagne urbaine mondiale pour Habitat III



World Urban Campaign Secretariat, UN-Habitat

Email: wuc@unhabitat.org

Tél: +254 20 762 4576

www.worldurbancampaign.org

ONU  HABITAT